

A LA VEILLE D'UNE DISPARITION ANNONCÉE, STUPEUR ET INDIGNATION

Ayant appris incidemment hier à l'occasion d'une audience chez le directeur général de la sécurité civile que la liste des commissions nationales consultatives promises à suppression serait rendue publique demain par le Premier Ministre, après avoir appris tout aussi incidemment début octobre que l'Observatoire « lâché » par le ministre de l'éducation nationale serait sans doute concerné par cette décision, j'exprime ici ma stupeur et mon indignation. Président cet Observatoire depuis 25 ans, ayant eu affaire à pas moins de 12 ministres, je n'ai jamais rencontré un tel désintérêt.

Les nombreux travaux réalisés bénévolement par plus d'une centaine de consultants, experts, acteurs de terrain, représentants de collectivités locales, organisations syndicales, parents d'élèves, administrations publiques, encadrés par une petite équipe de cinq permanents, ont permis de construire une démarche d'investigation qui n'a pas son pareil. Les outils de connaissances et d'intervention produits en permanence ont fait de l'Observatoire un garant reconnu de la sécurité et de l'accessibilité dans les établissements d'enseignement. Nos 24 rapports annuels, 140 guides, vade-mecum, documents divers mis régulièrement à jour, 110 000 dossiers d'accidents scolaires, 200 000 pages visionnées par les établissements scolaires, sont autant d'illustrations d'une activité qui n'a jamais fléchi.

Mes premières craintes sont apparues en mars dernier. Plusieurs parlementaires et élus locaux sont alors intervenus auprès du ministère de l'éducation nationale. Début octobre, à la suite d'une demande de remplacement d'un permanent, j'apprends par une indiscrétion que nous faisons partie des organismes désignés par l'Education Nationale pour satisfaire à la demande du Premier Ministre de réduire le nombre des instances consultatives. La réponse du Ministre à la question d'actualité posée en séance publique à l'assemblée nationale le 8 octobre dernier au sujet de l'Observatoire ne faisait que confirmer nos craintes, alors qu'aucune économie ne résultera de cette suppression. Au même moment, j'ai eu la satisfaction de constater une forte mobilisation de mes amis parlementaires et élus locaux, relayée par la presse locale, aussi bien en direction de l'Education Nationale que du Premier Ministre.

Aujourd'hui, alors que le Premier Ministre s'apprête à rendre publique le 18 octobre la liste des organismes « supprimés », mes craintes n'ayant pas été levées, je tenais à vous faire partager la stupeur de mon équipe, mais également l'incompréhension éprouvée par l'ensemble des composantes de l'Observatoire dont les représentants se sont tellement investis dans cette belle mission de service public. Et l'argument consistant à affirmer que le travail se poursuivra sous une autre forme ne trompe personne. De quelle manière une administration publique pourrait-elle créer la dynamique qui depuis 25 ans, a mobilisé autant de compétences autour la sécurité des élèves, sujet sensible entre tous ? J'ose cependant croire encore que le pire n'est jamais certain. JM.S